

## En guise de sommaire

- Elections législatives : appel à la mobilisation du CIRIEC-France et de GALILEE.sp (p.2)
- Notre Délégué général, Jean-Louis CABRESPINES, rend compte du 1<sup>er</sup> Forum africain de l'économie sociale et solidaire qui s'est tenu à Yaoundé du 28 au 31 mai 2024 (p. 3 à 5)
- Nos évènements se préparent :
  - 34<sup>ème</sup> Congrès international qui se tiendra à San José (Costa Rica), du 16 au 18 octobre 2024
  - Conférence internationale « L'économie collective face aux transitions environnementales » 8 novembre 2024 à Paris (p.6)
- Nous avons participé au congrès de ESS France (p. 7)
- Nos travaux se poursuivent : les études du CIRIEC-France et de celles du CIRIEC-International. (p. 8 à 11 )
- Nous publions deux contributions d'experts (p. 12 et 13) :
  - « Financement des associations, un important avis du CESE » (Jean-Philippe MILESY, Délégué général de l'Institut Polanyi)
  - « Les services d'eau et d'assainissement face au changement climatique des villes africaines' (Pierre BAUBY, membre du Conseil scientifique de la Chaire « Eau pour tous »)
- Nous vous proposons des lectures et un agenda de manifestations (p. 14 à 16)
- Enfin, je retrace le parcours de Nestor MACHNO, cet Ukrainien qui s'était battu contre les tentatives hégémoniques du pouvoir russe. (p.17)

Bonne lecture !



**Marcel Caballero**

Président d'honneur  
Directeur de la rédaction

## **SE MOBILISER !**

**« Je viens vous demander de prendre l'engagement de tout faire, partout où vous êtes, avec les moyens qui sont les vôtres, pour empêcher une nouvelle nuit noire de l'humanité »**

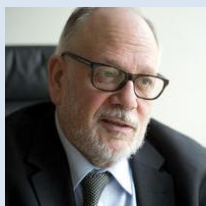
Tel a été l'un des derniers appels que **Claude Alphandéry**, héros de la Résistance et personnalité emblématique de l'économie sociale et solidaire, prononça il y a quelques mois au crépuscule de sa vie. Le **CIRIEC**, créé au lendemain de la Seconde guerre mondiale pour contribuer à la recherche du progrès économique et social, facteur de paix dans le monde, et le collectif **GALILEE.sp**, laboratoire d'idées sur le service public et les fonctions publiques, répondent à cet appel par la présente déclaration. Ils rejoignent en cela la mobilisation lancée par les organisations de l'économie sociale et solidaire lors du congrès de **ESS France** des 12 et 13 juin 2024. Ils en partagent sans réserve les motivations tout comme celles de la **Mutualité Française** dans sa déclaration du 12 juin 2024 et celles du **Mouvement Associatif** dont la tribune est parue dans le journal La Tribune Dimanche du 16 juin 2024.

L'arrivée aux portes du pouvoir de forces politiques qui proposent la préférence nationale, les discriminations selon les origines, selon les genres, selon les territoires, qui incitent à la haine et au racisme, ne peut qu'inquiéter et rappeler les heures sombres de l'histoire de notre pays. Plus largement, on voit poindre des remises en cause fondamentales des valeurs des **Lumières** qui sont ou devraient être depuis plus de deux siècles notre boussole : promouvoir en tout lieu et en tout temps des dynamiques d'émancipation individuelle et collective par rapport à toute forme de domination ; reconnaître la nature unique de chaque « individu » et de l'égalité de tous, la liberté individuelle et collective, l'individualité de chaque personne humaine autonome et émancipée par rapport à tout pouvoir temporel ou spirituel, la liberté d'expression, la tolérance ; la valorisation de la connaissance scientifique, qui permet de connaître et maîtriser le devenir ; la foi dans le progrès, la diffusion et la démocratisation des savoirs, le développement de l'éducation ; **la Raison comme fondement de toute démarche scientifique, politique ou philosophique.**

C'est pour promouvoir une économie politique et une société humanistes, et pour faire vivre ces valeurs des Lumières dans notre XXIème siècle que le CIRIEC-France et le collectif Galilée.sp conduisent leurs travaux, ce qui les amène non seulement à manifester leur refus de toute dérive, mais plus profondément, à proposer de développer une régénérescence de l'action publique et une prise en compte de l'ESS par une dynamique collective et territoriale. C'est l'ADN de la République qui est menacé ! Or, il est notre patrimoine commun. La République est construite pour garantir la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, l'Etat de droit.

**« Il faut rallumer les Lumières ! ».**

## > 1<sup>er</sup> forum africain de l'ESS



**Jean-Louis CABRESPINES**  
Délégué général du CIRIEC-France

### **IGWE ! (allons-y !)**

IGWE, c'est ainsi que nous nous redonnons du « cœur au ventre » pour poursuivre nos travaux et retrouver la force collective de notre réflexion à Yaoundé où près de 2.000 participants se sont retrouvés pour le 1<sup>er</sup> forum africain de l'ESS : FORA'ESS, du 28 au 31 mai 2024.

Après le FORUM MONDIAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE organisé par le GSEF (Global Social Economy Forum (GSEF)), à Dakar du 1<sup>er</sup> au 6 Mai 2023, nos amis camerounais, et particulièrement Pauline EYEBE EFFA, coordinatrice de l'ONG Partenariat France et Afrique et véritable pèlerin infatigable de l'ESS sur le continent africain, se sont engagés à organiser le premier forum africain de l'ESS.

Yaoundé a accueilli, durant trois jours de réunions et un jour de visite d'une organisation de l'ESS, une foule de représentants, d'acteurs, de partenaires de l'ESS, mais aussi représentants institutionnels et gouvernementaux, tant du Cameroun que de nombreux pays africains, dans le cadre du Palais des Congrès.

### **FORA'ESS une rencontre riche pour tous**

Dès la séance d'ouverture, la finalité de cette rencontre était posée : « FORA'ESS veut toucher toute l'Afrique », montrer la capacité transformatrice de l'ESS et réfléchir à sa mise en œuvre

Cette rencontre s'est déroulée avec de nombreux jeunes (surtout le premier jour dédié à la place des jeunes dans l'ESS. Parmi eux, beaucoup sont qualifiés à Bac+5 et ne trouvent pas de travail), des experts, des professionnels de différents pays.

Les propos sur l'ESS sont les mêmes que ceux que l'on peut entendre dans des colloques ou conférences d'autre pays. Cela montre que le concept est bien compris et se répand. Il convient maintenant de le faire vivre, de trouver les contextes politiques, économiques et sociaux qui permettent que, sur tous les continents, l'ESS se mette en place.

Mais dans le continent africain, plusieurs intervenants s'interrogent sur l'implantation de l'ESS par rapport à l'économie traditionnelle de l'Afrique, comment les coutumes, le tribalisme, la sorcellerie peuvent être pris en compte et devenir une force dans le développement de l'ESS ?

La relation entre ESS et pratiques ancestrales doit être réfléchie. L'ESS place l'être humain au centre, ce qui veut dire respecter ses droits, donc avoir des devoirs vis-à-vis de la personne, respecter la personne dans ce qu'elle est et dans ce qu'elle pratique.

Pauline EYEBE EFFA considère que la tribalité est une richesse. Il faut construire l'ESS en Afrique comme une tribu qui permet d'agir ensemble et de retrouver un ancrage territorial.

Il ne faut pas, sous le prétexte du modernisme, rejeter ce qui fait les fondements de la vie ensemble.

L'ESS est ancrée dans nos territoires, ancrée dans nos valeurs, dans nos traditions. Il faut valoriser ce que l'on est pour construire une ESS territoriale.

Les jeunes doivent retrouver les valeurs pour cela. Ce qui compte est la question de l'identité.

L'ESS est une économie qui doit s'organiser à la base.

### **L'ESS au Cameroun : les réseaux têtes de file du développement de l'ESS par des citoyens et des élus**

Le Cameroun a organisé, dès à présent, le développement de l'ESS par le vote de la loi de 2019 sur l'ESS au Cameroun qui permet de faire travailler ensemble les 4 composantes de l'ESS : coopératives, associations, mutuelles et fondations mais ce qui prime, ce sont les coopératives car, selon la présentation qui en est faite, ce sont les seules qui peuvent « faire de l'économie ».

L'ensemble des structures sont organisées localement au sein d'un réseau local de l'ESS (RELESS)(1).

294 RELESS sur les 360 communes. Il s'agit, dans chacun de ces territoires, de trouver des acteurs locaux prêts à s'impliquer dans la création d'une structure permettant de regrouper les activités de ce territoire, en lien avec la commune (qui sont souvent moteur de cette création). « Le rôle de la commune est d'aider au développement de coopératives. »

Ainsi, le maire de Languina (commune proche de Yaoundé) considère que l'implication des communes est importante comme « communes de production » et dans certaines communes rurales, c'est le pastoralisme qui est pris en compte par les communes.

Le développement de l'ESS passe donc avant tout par la capacité de mobilisation de la population de la commune. Un travail d'éducation, de conviction, de compréhension est nécessaire pour éviter la perte de biens par les populations (mais dans cette présentation, manque la dimension de l'implication d'autres acteurs (citoyens) que les communes).

Dans cette élaboration, la relation acteurs/élus est essentielle, elle est au cœur de la construction des RELESS qui ensuite se regroupent au sein des REDESS (départements), puis des RERESS (régions) pour aboutir au RENESS (national).

C'est bien ainsi que le développement de l'ESS est avant tout un développement territorial qui a besoin de se faire entendre.

Lors de la réception par le Premier ministre (nous y reviendrons), Pauline EYEBE EFFA a indiqué à celui-ci qu'il y avait besoin d'un accompagnement du gouvernement pour le développement de l'ESS au Cameroun et que « l'ESS est une alternative pour la résilience face à la crise que nous venons de traverser : il faut consolider les écosystèmes locaux ». Il faut créer des réseaux pour le développement de l'ESS. Il est d'ailleurs, compte tenu du nombre important de coopératives (en particulier les SCOOPS : sociétés coopératives simplifiées dont le concept même et à la fois proche et éloigné de ce que nous connaissons) de créer un mouvement coopératif à part entière.

### **L'ESS, des concepts proches dans de nombreux pays**

On fait le constat que le concept de l'ESS est de plus en plus prégnant dans de nombreux pays, mais certains intervenants soulignent qu'il convient de ne pas en faire qu'un projet économique. L'ESS est porteuse d'un projet politique avec une vision différente de l'économie. Elle est A capitaliste.

L'ESS est pour un changement de société, de paradigme économique. Ce n'est pas une économie de la perte, mais une économie de l'équilibre.

Nous prendrons quelques interventions parmi les nombreuses présentations qui ont été faites, tant en séances plénière qu'en ateliers.

Le représentant de la Côte d'Ivoire considère qu'il faut mettre en commun nos valeurs, nos actions par la coopération. Il faut mutualiser les efforts. Pour lui, l'ESS est l'économie qu'on pratique dans le respect de certains principes et valeurs alors que l'économie capitaliste est celle des grandes entreprises qui misent seulement sur l'enrichissement. Il rappelle que l'ESS met l'humain au centre.

Pour la Mauritanie, il faut un accompagnement systémique des écosystèmes soulignant que « Le développement, c'est clé en tête, ce n'est pas clé en main, on ne développe pas, on se développe ».

Le représentant du Sénégal nous a apporté un éclairage sur la place de l'ESS : 95% des entreprises du Sénégal sont dans l'économie populaire (informelle)

Prenant l'exemple de la mairie de golf sud (banlieue de Dakar), il indique qu'elle est très investie dans l'ESS par la création de coopératives de distribution et le regroupement des initiatives individuelles pour donner une dimension coopérative.

Depuis l'élection du nouveau président de la République, tous les arrêtés concernant l'ESS ont été pris rapidement et l'ESS est inscrite clairement dans le programme gouvernemental.

Aminata DIOP SAMB (ville de Dakar) parle d'une dynamique de construction, de financements en lien avec la formation, de l'implication des élus locaux, des difficultés de mise en place d'innovations en raison de difficultés juridiques.

Un universitaire du Sénégal développe le concept de citoyen bâtisseur qui est une personne compétente dans son domaine, disponible pour aider l'aspirant citoyen bâtisseur qui, lui, identifie des projets ESS d'envergure. Il travaille alors avec le politique développeur qui soutient le citoyen et son aspirant. « Il reste à trouver les financements : il faut démontrer la démarche pour rechercher des financements au travers d'un incubateur panafricain (au Sénégal) ».

Pour le Maroc, la directrice de l'ESS au Maroc (Mme SALOUA) indique que le Maroc définit 4 axes prioritaires : les jeunes, les femmes, la garantie de la santé de la population, les territoires. Pour les territoires, il y a une ouverture vers des expériences (partenariat, coopération internationale (surtout sud/sud)) et un travail sur la citoyenneté bâtisseuse. Le Maroc veut développer 500.000 emplois dans l'ESS d'ici à 2035, l'ESS étant pour eux une économie locale et de la diversité, autour de 3 priorités : structuration des activités et réorganisation des actions (les 4 familles de l'ESS), développement avec les jeunes et les femmes, création de la cohésion sociale et 3 axes stratégiques : impulser, structurer et organiser, diversifier et orienter.

La ministre de la promotion de la femme au Congo a fait une intervention brillante (Mme INES NEFER Bertille INGANI VOUMBO YAZO) autour de la question de la transformation de l'économie informelle en ESS et la création d'une agence pour l'économie informelle. Elle a fait un ensemble de propositions, à la fois pour son pays mais aussi pour l'ensemble du continent africain, apportant une réelle nouveauté dans les orientations qui pourraient être prises. Elle rappelle l'importance de la culture de solidarité, d'entraide et de travail collectif de son pays comme faisant partie des traditions et des pratiques des populations locales.

Le Canada, pour sa part, a rappelé que pour développer l'ESS, il faut travailler ensemble, mais aussi avec l'extérieur, tout en sachant travailler en autosuffisance. Pour lui, il est crucial de partager des expériences entre le continent africain et les afro-descendants (en particulier avec ceux du Canada).

Enfin, pour le représentant de l'OIT, les entreprises de l'ESS ne devraient pas travailler en vase clos pour amplifier leur action en gardant leur ADN, la dimension locale est essentielle pour faire des innovations : l'économie sociale et solidaire est une économie qui supporte les valeurs d'inclusion, elles ont une adaptabilité aux crises et font preuve de non-discrimination.

Soulignons que, si nous avons trouvé intéressant, voire interrogeant (au bon sens du terme) les interventions qui nous ont été présentées, un certain nombre des exemples sont sur le modèle de l'entrepreneuriat social (initiative individuelle, mesure d'impact, modélisation, business monitoring, approche économétrique (revenue à de nombreuses reprises), ...). Cela veut dire que les tenants de ces entreprises libérales qui se parent des atours de l'ESS sont présentes fortement sur le continent africain (l'exemple des SCOOPS, tel qu'il nous a été présenté par une responsable d'une SCOOPS tourisme social, au Cameroun n'est pas sans nous interroger lorsqu'elle nous a indiqué que le poids des coopérateurs dans la gouvernance est fonction de leur apport initial : « plus j'apporte, plus j'ai de pouvoir au sein de la structure »).

Beaucoup d'initiatives sont prises dans les pays africains, avec une construction en particulier autour de la démarche coopérative. Il y a tentative de développement de coopératives transfrontalières.

### **La richesse des échanges et la volonté d'aller plus loin**

32 pays africains étaient présents. 2200 participants à cette manifestation (tout compris). Des débats, des échanges (de cartes de visite et de numéros WhatsApp aussi !), des découvertes de gens et de cultures, mais surtout une conviction commune de la place de l'ESS dans le développement économique du continent africain, comme des autres continents et de l'importance de construire autrement un mode d'entreprendre. Chacun convient qu'il faut promouvoir le modèle camerounais et partager les approches entre les différents pays.

Pauline EYEBE EFFA affirme que l'Afrique est le continent le plus jeune donc l'ESS a un véritable vivier par la participation de cette jeunesse et elle souligne le rôle essentiel des femmes pour le développement économique en Afrique : « Les femmes disent allons-y tandis que les hommes font une étude de faisabilité puis se retournent vers les femmes pour leur dire « allez-y » »

S.E. Achille BASSILEKIN III, ministre des PME, de l'ESS et de l'artisanat du Cameroun est intervenu pour indiquer qu'il faut susciter une réflexion continentale (africain) multi-acteurs pour développer les relations entre les acteurs de l'ESS. Il a aussi affirmé l'importance de la place des femmes et des jeunes dans le développement africain de l'ESS.

Ces trois jours se sont conclus en présence de membres de gouvernements africains, (Sénégal, Congo, ...). Le moment était solennel. 4 déclarations ont été faites : les jeunes, les maires, les gouvernements locaux, les acteurs de l'ESS donnant lieu à trois documents marquant l'investissement de tous les participants à la fois au forum africain de l'ESS et les volontés que cela perdure et se développe :

- Le relevé des conclusions du pré-forum JEUN'ESS AFRICA 2024 du forum africain de l'Économie Sociale et Solidaire « FORA'ESS Yaoundé 2024 »
- La Déclaration finale du Forum Africain de l'Économie Sociale et Solidaire « FORA'ESS Yaoundé 2024 »
- La Résolution du Forum Africain de l'Économie Sociale et Solidaire « FORA'ESS Yaoundé 2024 »

Il est proposé la création d'un observatoire africain de l'ESS, la mise en place des citoyens bâtisseurs, la création d'un comité de suivi de la charte de Yaoundé et IGWE (allons-y !).

Le ministre a conclu en disant vouloir constituer un réseau des jeunes de l'ESS, rappelant que les maires sont les mentors du développement local et qu'ils doivent permettre l'accession à la commande publique locale, que le rôle des états africains est de favoriser le modèle de l'ESS, et qu'il faut mettre en place un mécanisme africain de politique de l'ESS.

Yaoundé a servi de socle pour une politique durable de l'ESS en Afrique. Il s'agit de mettre en place une solidarité agissante par la création d'un agenda 2063 de l'union africaine.

**La poursuite des travaux se fera en passant le témoin à la République du Congo qui organisera le FORA'ESS 2026 à Brazzaville.**

Ensuite, les délégations étrangères ont été reçues par le Premier Ministre du Cameroun, Joseph Dion Ngute, à la demande du président de la République du Cameroun, Paul Biya, pour échanger sur l'ESS. A cette occasion, le Premier Ministre a réaffirmé la place importante de l'ESS dans le développement de son pays, le rôle essentiel des RELESS et sa conviction que cela peut permettre un développement économique nouveau. Il a rappelé que l'ESS est une partie intégrante de l'économie du Cameroun. C'est une économie qui touche tous les ministères

Trois jours pleins qui ont permis de mesurer à la fois l'audience de l'ESS, mais le chemin qu'il nous reste encore à parcourir pour que l'ESS devienne une économie partagée dans tous les continents. Ce n'est qu'une étape qu'il conviendra sans doute de renouveler, à la fois mondialement par la réunion du GSEF à Bordeaux en 2025, mais aussi dans d'autres pays et d'autres continents pour que nous partagions les mêmes valeurs, les mêmes convictions qu'il peut exister une autre économie plus porteuse de valeurs humanistes.

## Communiqué du MINPMESSA

### **(S.E. ACHILLE BASSILEKIN III, *Ministre des Petites et Moyennes Entreprises de l'Économie Sociale et de l'Artisanat*)**

#### FORA'ESS 2024: SATISFACTION TOTALE

Le Cameroun a abrité du 28 au 30 mai 2024 au Palais des Congrès de Yaoundé, la toute 1ère édition du Forum Africain de l'Économie Sociale et Solidaire (FORA'ESS) placé sous le thème : « les modèles africains d'économie sociale et solidaire : vers la co-construction d'une économie humaine mondiale ancrée dans les territoires ». Il s'agit d'événement panafricain que les acteurs présents à Dakar ont décidé de lancer pour rassembler, tous les deux ans, les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), les gouvernements locaux et nationaux, les organisations internationales, les acteurs du secteur privé, les universités et centres de recherche.

Le FORA'ESS a été co-organisé par le MINPMEESA, la co-présidence continentale Global Social Economy Forum (GSEF) Afrique, l'ONG Partenariat France & Afrique pour le Co-développement au Cameroun (PFAC), le Réseau des Maires pour l'Économie Sociale et Solidaire (REMCESS) et l'Association Réseau National de l'Économie Sociale et Solidaire (RENESS).

Les cérémonies officielles d'ouverture et de clôture présidées au Palais des Congrès de Yaoundé par le Ministre camerounais en charge de l'Économie Sociale S. E. Achille BASSILEKIN III respectivement les 28 et 29 mai 2024 ont connu la présence remarquable de la Ministre de la promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme et du secteur informel du Congo ; plusieurs membres du gouvernement du Cameroun, le Secrétaire général de la microfinance, de l'Économie Sociale et Solidaire du Sénégal ; le co-président du GSEF ; le Chef d'équipe BIT et des nombreuses personnalités africaines et représentants des organisations internationales et de la société civile.

L'objectif du Forum était le partager des pratiques, des expériences, des politiques et des visions à travers la collaboration et la coopération afin de construire un mouvement panafricain inclusif, équitable, solidaire et centré sur les personnes.

(1) RELESS : réseaux locaux d'économie sociale et solidaire (un dans chaque commune) pour améliorer la qualité de vie des habitants grâce à une meilleure prise en charge des problèmes locaux, une meilleure visibilité de leur territoire par les élus locaux et en faisant participer les administrés aux décisions et aux actions qui les concernent. Le projet est donc bien multi-acteurs et, par le développement des coopératives dans la filière agricole, crée autant de lieux d'apprentissage de la démocratie.



## > 34<sup>ème</sup> Congrès international



### Le Congrès international du CIRIEC se tiendra à San José, Costa Rica, du 16 au 18 octobre 2024

Organisé par le CIRIEC-Costa Rica, l'Université d'État à distance et le CIRIEC International, sur le thème :

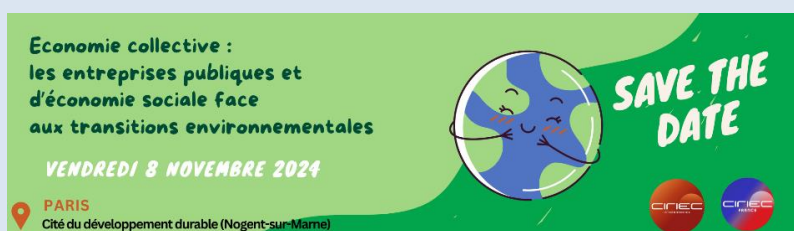
#### « Quelles stratégies pour un développement territorial et humain ? »

- Développement territorial en zones urbaines et rurales
- Développement humain en relation avec la santé, l'éducation et les droits
- Les Objectifs de Développement Durable et l'urgence environnementale : initiatives concrètes et mesure d'impact
- Politiques publiques de développement territorial
- Politiques publiques et économie sociale et solidaire
- Initiative publique et action pour le développement durable
- Innovation scientifique et technologique
- Réseaux d'infrastructures et de services publics



> [INFORMATIONS PRATIQUES ET INSCRIPTION](#)

## > Conférence internationale



### Économie collective : Les entreprises publiques et d'économie sociale face aux transitions environnementales

Le CIRIEC International et le CIRIEC France organisent une CONFÉRENCE INTERNATIONALE le **vendredi 8 novembre 2024** (journée complète) à la [Cité du développement durable](#), Paris (Nogent-sur-Marne, RER A).

Un programme avec des intervenants de haut niveau sera présenté à un public composé de représentants d'institutions européennes, de dirigeants et de parties prenantes d'entreprises publiques et d'économie sociale locales et régionales, et autres experts intéressés.

Événement bilingue français/anglais.

Les détails suivront prochainement.

> [+ INFOS](#)



Le congrès de la Chambre française de l'Economie Sociale et Solidaire s'est tenu les 12 et 13 juin 2024 au Centre International de Conférences de Sorbonne Université à Paris. Plus de 1000 personnes s'étaient inscrites à cet évènement fédérateur pour échanger et débattre lors des 6 plénières organisées en présence de nombreuses personnalités, des 5 parcours thématiques et des 15 ateliers annoncés. Il était prévu qu'une large part soit faite à la célébration du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la loi ESS de 2014 et à la feuille de route pour que l'ESS devienne demain la norme de l'économie classique. Or, le contexte politique issu des élections européennes et de la dissolution de l'Assemblée Nationale a amené les organisateurs à modifier le programme initialement prévu. Il s'en est suivi un congrès très politique au cours duquel les participants et participantes aux tables rondes ont exprimé leurs craintes de l'arrivée possible de l'extrême droite au pouvoir, et leur vision d'un renouveau de la République. Ils ont également affirmé l'urgence d'agir pour avoir une planète viable, pour vivre dans une démocratie qui tient debout, et pour un travail du bien vivre. Comme à l'accoutumée, notre ami Jérôme Saddier a porté haut et fort dans son discours introductif les valeurs et l'ambition de l'ESS, ce qui lui a valu de longs applaudissements en remerciement de ces années passées à la tête du mouvement et des actions inlassablement menées pour faire reconnaître l'ESS comme le modèle économique et social de demain. Son successeur, Benoit Hamon, dans son intervention de clôture, s'est engagé à « politiser » l'ESS au bon sens du terme, estimant que sa voix n'était pas suffisamment entendue, et parce qu'il y a des mesures importantes en faveur de l'ESS à porter auprès des pouvoirs publics, ne serait-ce que pour établir des règles du jeu équitables en matière de marchés concurrentiels, ou pour s'opposer aux perspectives d'économies par l'Etat dans les secteurs concernant l'ESS, notamment le social. Signe des temps, deux ministres sont venus faire part de leur attachement à l'ESS, Olivia Grégoire et Bruno Le Maire.

Deux documents importants ont été approuvés à l'unanimité des acteurs de l'ESS :

- [La Résolution](#) du congrès : face à l'extrême droite les acteurs de l'ESS appellent à l'engagement
- [Le Manifeste](#) pour imaginer un futur où l'Economie Sociale et Solidaire serait la norme



**Le CIRIEC tient à remercier chaleureusement Jérôme Saddier pour toute l'action menée en faveur de l'ESS à la tête du mouvement. Il souhaite au nouveau président Benoit Hamon courage et réussite dans l'accomplissement de la feuille de route tracée pour l'ESS, et l'assure de tout son soutien**

## **Alain ARNAUD**

Président du CIRIEC-France

Président d'honneur du CIRIEC-International



## > Collection « Économie collective et territoires »



Le groupe de recherche "Économie collective et territoires", animé par notre Délégué général, Jean-Louis CABRESPINES, est chargé d'apporter des réponses à la question :

« *Comment, dans la transition économique, sociale, énergétique et environnementale, les parties prenantes de l'intérêt collectif, acteurs publics et organisations de l'économie sociale et solidaire, peuvent-ils répondre aux besoins fondamentaux des populations ?* ».

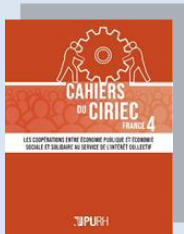
Ces travaux sont publiés sous la forme d'ouvrages. Sont parus à ce jour : **Notre Santé, Finances et intérêt général dans les territoires, Eau et énergie : hautes tensions territoriales, Logement : les dynamiques à l'œuvre, Travail, emploi, formation : penser l'interdépendance.**

Le dernier ouvrage, paru en mars 2024, porte sur l'étude « **Éducation : actions collectives et pratiques territoriales à repenser** ». Ce sujet est particulièrement d'actualité et les acteurs qui y œuvrent nous font part de leur expérience précieuse :

- **Nouvelles gouvernances bottom-up de l'action collective territoriale dans l'éducation : la généralisation de pratiques collectives apprenantes via l'économie sociale et solidaire** / Myriam MATRAY
- **Education et économie sociale et solidaire** / Bertrand SOUQUET
- **Education : une multiple responsabilité partagée, diversifiée et (encore trop) inégalitaire** / Béatrice LAURENT – Denis ADAM - Centre Henri Aiguperse–UNSA Education
- **Mixité sociale et Scolaire, combat de la FCPE** / Sylvaine BAERHEL, Hélène DERNIS, Maria MELCHIOR, Ghislaine MORVAN DUBOIS
- **Dans le Cantal, il n'y a pas de TGV mais des RER, des TER, des RET et même des EER !** / Marilynne LUTIC - Hélène MONTREJEAU - Isabelle PLUYAUD - Sophie TISSANDIER - Betty FAURE - Patrick ROUMAGNAC - Philippe CHRISTMANN - Karim BENMILOUD
- **Education Populaire / ATD Quart Monde** / Marie-Aleth GRARD
- **L'éducation à la culture numérique via le FabLab Chantier Libre**
- **(Rhône-Alpes Auvergne)** / Myriam MATRAY

> Les ouvrages sont disponibles sur notre site : [Collection Economie collective et territoires \(ciriec-france.org\)](http://collection.Economie collective et territoires (ciriec-france.org))

## > Les Cahiers du CIRIEC-France



Les **Cahiers du Ciriec-France** ont pour objet la publication d'études à caractère scientifique, dans un format plus léger et avec une diffusion plus régulière que les ouvrages collectifs.

Après la sortie, en 2019, du Cahier n°1 sur les «Autorités de régulation des services publics en France », en 2020, du Cahier n°2 « Mutations de l'action publique et démocratie : capital, numérique, territoires », en 2021 du Cahier n°3 « Mutations du monde, enjeux et défis », document constituant les actes de la conférence des 70 ans du CIRIEC-France, organisée le 26 octobre 2020, a été publié, en 2022, le Cahier n°4 portant sur

### « Les coopérations entre économie publique et ESS, au service de l'intérêt collectif »

Ce Cahier a été actualisé, compte-tenu de l'évolution de ces coopérations. Il résulte d'un travail collectif animé par Marcel CABALLERO, alors président du Conseil d'orientation. L'objectif était d'analyser les potentialités de synergies entre les acteurs publics et ceux de l'économie sociale et solidaire en vue d'un changement de modèle de développement. En effet, économie publique (EP) et économie sociale et solidaire (ESS) concourent, chacune pour sa part et selon ses moyens, à la satisfaction de besoins sociaux et de besoins collectifs.

Les notions d'intérêt général et d'utilité sociale qui fondent les services publics, sont aussi au cœur des grands textes régissant l'économie sociale et solidaire, et notamment en France la loi du 31 juillet 2014. Pour autant, aucun des deux secteurs ne peut, dans les conditions actuelles, apporter de réponses globales. Il s'agit donc d'examiner comment l'EP et l'ESS, en surmontant les obstacles qui naîtraient de leurs traditions et cultures respectives, pourraient mieux coopérer pour développer des initiatives communes afin de mieux répondre à leurs objectifs communs.

Dans cette étude, le CIRIEC-France propose son analyse de cette problématique. C'est en effet tout naturellement qu'au-delà de sa vocation première de recherche et d'information sur l'économie publique, d'une part, et sur l'économie sociale et solidaire, d'autre part, il accorde une attention particulière aux coopérations que réalisent entre elles ces deux formes d'économie, c'est-à-dire aux partenariats publics-privés non lucratifs, en s'efforçant de les identifier, de les décrire, d'en relever les aspects positifs, mais aussi les insuffisances, voire les travers.

> Télécharger le document : <https://bit.ly/36IH4HY>

> [Consulter les Cahiers](#)



## > Social Economy News



Le CIRIEC International, en partenariat avec le CIRIEC Espagne, publie *Social Economy News*, dont la mission est de promouvoir l'échange d'informations sur les activités de l'Économie Sociale dans l'Union Européenne et au-delà, ainsi que sur ses chercheurs et les actions des pouvoirs publics. (Langues : anglais, espagnol, français).

Ses principaux objectifs sont d'identifier les sources d'information sur l'économie sociale, de sélectionner des informations pertinentes provenant des organisations représentatives, des entreprises, des centres de recherche et des institutions publiques.

La Newsletter offre également des informations sur l'activité des principaux centres de recherche européens consacrés à l'étude de l'Économie Sociale et les résultats de leurs recherches, ainsi que sur les actions des institutions européennes en relation avec l'Économie Sociale, le travail des différents gouvernements des Etats de l'UE et d'autres informations considérées comme pertinentes pour le secteur.

Social Economy News est publié en anglais, espagnol et français.

Le numéro 30, de mai 2024, comporte un article de **Deolinda MEIRA** (professeure de droit commercial à l'École Polytechnique de Porto/ISCAP/CEOS.PP, membre du Groupe du Conseil National de l'Économie Sociale du Portugal), sur "*La nécessaire convergence entre Economie Sociale et Entreprises Sociales*".

> SEN#30 est disponible [ICI](#)

Extrait :

*« De manière générale, et compte tenu de la mosaïque législative et des différents documents internationaux et de l'Union européenne, les entreprises sociales doivent être comprises comme des entités à caractère privé, autonomes et indépendantes de l'État (bien qu'elles puissent avoir la participation d'entités publiques), qui intègrent nécessairement trois dimensions : sociale, économique et de gouvernance, et qui sont régies par les principes directeurs de l'économie sociale, étant ainsi intrinsèquement liées à ce secteur. »*

[En savoir plus](#)

> Inscription gratuite à Social Economy News : [ICI](#)

## > Travaux du CIRIEC-International

### **• De la personnalisation à l'institutionnalisation de l'économie sociale et solidaire aux Nations Unies. Entre innovation et continuité de la bureaucratie**

(Marion POUZOULET)



Au cours de la dernière décennie, les agences des Nations Unies (ONU) ont développé diverses initiatives en faveur de la promotion de l'économie sociale et solidaire : la création, en 2013, de l'UNTFSSSE (*UN Inter-Agency Task Force on Social and Solidarity Economy*), l'adoption d'une résolution à la Conférence internationale du travail en juin 2022, l'Académie annuelle de l'OIT sur l'ESS, etc.

Les réseaux transnationaux de l'ESS, qui tentent toujours de légitimer l'ESS au niveau international, citent souvent ces activités comme un soutien institutionnel fort à l'ESS. Cependant, cette affirmation soulève des questions quant à la place réelle des préoccupations de l'ESS dans le système des Nations Unies.

L'hypothèse ici est que, malgré les grandes annonces, l'ESS occupe une position marginale au sein des agences de l'ONU.

Basé sur une série d'entretiens semi-directifs avec des agents de l'ONU, ce papier permet de comprendre pourquoi, malgré l'absence d'une ligne directrice générale, l'ESS a fait son chemin dans l'agenda de plusieurs agences de l'ONU.

L'analyse suppose qu'avant d'être un intérêt institutionnel, cette appétence pour l'ESS est le résultat de l'engagement de plusieurs agents de l'ONU. L'objectif sous-jacent est également de comprendre si l'émergence de l'ESS au sein des agences de l'ONU a produit des "innovations" et des "changements" dans les institutions. (...)

> [télécharger le PDF](#) > [TOUS LES DOCUMENTS DE TRAVAIL](#)

## • De "l'impact social" à la "valeur sociale"

### Une approche holistique de la mesure de la valeur de l'Économie Sociale et Solidaire

(Andrea BASSI)

Après la crise économique et financière de 2008, il y a eu une diffusion croissante des discours des institutions internationales soulignant la nécessité d'adopter des méthodes d'évaluation d'impact à la fois par les organisations à but lucratif et celles de l'ESS. Cet engouement pour la mesure d'impact est généralement porté par le besoin de la bourse de trouver de nouveaux marchés financiers (demande) pour une offre croissante de produits financiers à vocation sociale ou environnementale (comme le Social Impact Bond).

L'objectif principal de l'article est de plaider en faveur de l'adoption d'une conceptualisation plus large de la contribution de l'ESS à la communauté locale et à la société dans son ensemble que celle impliquée par le terme « impact ». Il propose un cadre conceptuel basé sur la notion de « valeur sociale », qui demande de considérer la valeur (Bouchard, MJ éd., 2009) liée à la présence de l'organisation elle-même et non seulement de ses activités/programmes/services.

> [Télécharger le PDF](#) > [Tous les documents de travail](#)

## • Les femmes restent sous-représentées sur le marché du travail

(Anastasia COSTANTINI - Alessia SEBILLO)

Dans l'Union Européenne, les femmes gagnent 14,1 % de moins que les hommes et elles rencontrent toujours des obstacles pour accéder et rester sur le marché du travail (Eurostat, 2021).

Pourquoi attendons-nous de l'économie sociale et solidaire qu'elle améliore l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ? Le document présente le potentiel et les limites de l'ESS dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

L'analyse fait référence à la littérature existante et aux informations disponibles, y compris des entretiens avec des experts et des cas illustratifs au sein de Diesis Network2, l'un des plus vastes réseaux européens soutenant l'économie sociale et solidaire. L'objectif est de montrer les solutions de l'ESS afin d'accroître leur impact dans le soutien d'une croissance inclusive et durable.

> [télécharger le PDF](#) > [voir tous les cahiers de recherche](#)

## • Les coopératives comme approche hybride pour parvenir au développement de moyens de subsistance durables à travers les objectifs de développement durable (ODD) : une étude documentaire

(Karthikeyan MUTHUMARIAPPAN, Karthika PALANISAMY)

Les coopératives sont plus pertinentes que jamais si nous envisageons les défis et opportunités de développement auxquels le monde sera confronté au cours des décennies à venir, et elles constituent un véhicule clé pour des moyens de subsistance durables.

Cet article est une revue analytique réalisée à partir d'une recherche documentaire sur les coopératives sur la réalisation des objectifs de développement durable pour améliorer les moyens de subsistance des personnes avec une approche d'études de cas multiples. (...)

Des cas prouvent que les coopératives contribuent à créer une croissance plus équitable en générant des économies d'échelle et en améliorant le pouvoir de négociation ; lutter contre la pauvreté rurale en augmentant la productivité et les revenus des petits agriculteurs ; élargir l'accès des pauvres aux services financiers, peut fournir une gamme de services tels que les soins de santé, le logement et les services publics ; offrir une opportunité d'autodétermination et d'autonomisation des personnes pauvres et permettre à leurs membres d'avoir une voix et de participer à un processus démocratique, ayant ainsi des effets de développement autonomisants au-delà de leurs avantages économiques.(...)

En considérant les preuves sur les contributions et Grâce aux réalisations réalisées par les coopératives dans tous les secteurs de l'économie et dans tous les aspects de la vie des personnes, les coopératives peuvent être considérées comme une approche hybride qui les rend plus consentantes que d'autres modèles commerciaux pour réaliser le développement durable et les moyens de subsistance de la communauté mondiale grâce à des contributions aux ODD.

[Télécharger le PDF](#)

## > Annales de l'économie publique, sociale et coopérative

Le vol.95, n°2, 2024 de la revue scientifique du CIRIEC-International est paru.



- [Emploi coopératif dans les régions d'Espagne \(1999-2019\) : Les clubs de convergence](#) / María Candelaria Barrios-González, Ana María García-Pérez, Vanessa Yanes-Estévez (**ACCÈS OUVERT**)
- [L'adhésion à une coopérative augmente-t-elle l'intensité de l'utilisation d'engrais inorganiques ? Données de panel provenant de producteurs de maïs en Éthiopie](#) / Abebayehu Girma Geffersa (**OPEN ACCESS**)
- [Les coopératives professionnelles d'agriculteurs améliorent-elles l'efficacité technique agricole ? Preuves utilisant un ensemble de données au niveau national de la Chine](#) / Menglu Li, Shemei Zhang, Nawab Khan
- [Impact de l'action collective sur le bien-être des ménages : preuves empiriques provenant de ramasseurs de baobabs au Malawi](#) / Dennis Etemesi Olumeh, Dagmar Mithöfer (**OPEN ACCESS**)
- [Créer de la valeur sociale en responsabilisant les individus : une perspective d'innovation sociale](#) / Nadia von Jacobi, Enrica Chiappero-Martinetti, Lara Maestriperi, Toa Giroletti (**OPEN ACCESS**)
- [Impôt moral et capital social : Une enquête empirique auprès des citoyens européens](#) / Alessandro Cascavilla, Jordi Ripollés, Andrea Morone (**OPEN ACCESS**)
- [Ambitions d'insertion professionnelle des startups dans l'économie circulaire](#) / Wim Van Opstal, Lize Borms (**OPEN ACCESS**)
- [Coopératives et moteurs de durabilité dans le secteur vitivinicole espagnol. Quelles différences constatons-nous avec les entreprises propriétaires-investisseurs ?](#) / Juan Ramón Ferrer, María-Carmen García-Cortijo, Juan-Sebastián Castillo Valero, Vicente Pinilla, Raúl Serrano (**ACCÈS OUVERT**)
- [L'inclusion financière comme outil de croissance macroéconomique durable : une analyse intégrative](#) / Shubham Chavriya, Gagan Deep Sharma, Mandeep Mahendru
- [Développement, validation et fiabilité d'une échelle de mesure pour étudier le principe d'intercoopération](#) / Pedro Henrique Rodrigues de Sousa, Edgar Reyes Junior, Víctor del Corte Lora
- [Mesurer le capital social individuel dans les coopératives de West Shoa, Éthiopie](#) / Daniel Belay, Aseggedch Wondimu
- [Éco-innovation et performance environnementale : points de vue des entreprises vitivinicoles espagnoles](#) / Marcos Carchano, Inmaculada Carrasco, Ángela González (Accès ouvert)

### > Infos

## > Publications du 75<sup>ème</sup> Anniversaire

Le 75<sup>ème</sup> Anniversaire de la fondation du CIRIEC, en 1947, par le Professeur Edgard MILHAUD, a été l'occasion de réaliser un bilan sur son positionnement par rapport aux valeurs qui ont été à la base de sa création.

Deux publications ont été éditées à cette occasion :

### • [75 ANS DE RÉFLEXION ET D'ACTION EN FAVEUR DE L'INTERET GÉNÉRAL ET DE LA DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE.](#)

> Livre téléchargeable [ICI](#)

Ludo BETTENS [Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale](#)

### • [L'ÉCONOMIE D'INTÉRÊT COLLECTIF: 75 ANS DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES](#)

> [READ MORE](#)

Bernard THIRY et Philippe BANCE

## > Site du CIRIEC-France

Principales rubriques :

- Activités - Travaux scientifiques en économie publique et économie sociale
- Rencontres internationales
- Partenariats
- Collection de la *Lettre mensuelle*
- Collection des entretiens *Idéaux et Débats*

> [www.ciriec-france.org](http://www.ciriec-france.org)

## « Financement des associations », un important avis du CESE

Jean-Philippe MILÉSY

Secrétaire général de l'Institut Polanyi  
Membre du Conseil d'Orientation du CIRIEC-France



Le 28 mai, en séance plénière, sous la présidence de Thierry BEAUDET, le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) a adopté l'avis sur le « Financement des associations ».

L'unanimité s'est faite sur un avis, sans complaisance et riche en analyses et propositions, présenté par Dominique JOSEPH et Martin BOBEL.

Après un très important travail de consultation de responsables associatifs et d'experts, comme maître Thierry GUILLOIS ou le professeur Jean-Louis LAVILLE, la rapporteure et le rapporteur se sont engagés sur des préconisations fortes et fondées.

Ainsi la préconisation 15 propose purement et simplement d' « *abroger le contrat d'engagement républicain et le substituer par la charte d'engagements réciproques entre l'État, les collectivités territoriales et le monde associatif* », alors que ce contrat est une pièce maîtresse du dispositif de contrôle politique des associations du ministre de l'Intérieur.

Dans le même temps (préconisation 14), l'avis préconise de « *simplifier et alléger la charge administrative pesant sur les associations et réduisant leur capacité d'action (demandes de financement, redondance des informations demandées, lourdeur des contrôles) en s'inspirant des meilleures expérimentations en cours.* »

À rebours des politiques libérales, cherchant à imposer appels d'offre et contrats dits « à impact », l'avis demande (préconisation 10) de « *consolider la définition de la subvention et en faire le mode de financement principal des associations en complétant et donnant une base législative à la circulaire Valls* » et dénonce la marchandisation et l'instrumentalisation des associations, sans respect de leur autonomie qui est pourtant un de leurs principes fondateurs.

À la veille des élections européennes, la rapporteure et le rapporteur expriment le vœu (préconisation 5) d' « *intégrer les activités associatives non-lucratives dans la champ de l'intérêt général au sens européen (dit non économique) afin de protéger l'initiative citoyenne des règles du marché intérieur et des aides de l'État* ».

Ils demandent dans le même sens (préconisation 11) de « *recommander aux collectivités territoriales et à l'État, sur la base du principe de subsidiarité rappelé à l'article 106 du TFUE et de la notion d'activités purement locales, de ne pas appliquer les régimes relatifs aux aides d'État dans leurs financements aux activités associatives entrant dans le champ de l'intérêt général et de la non-lucrativité (tel que défini dans l'article 200 et 238 bis du CGI)* ».

Bien d'autres préconisations — comme la transformation des déductions fiscales liées aux concours aux associations en crédits d'impôt — viennent compléter, dans une cohérence constante, cet important travail très clair, très complet et très engagé, sur lequel se sont déterminés positivement les 17 groupes du CESE.

Mais le combat pour voir cet avis et ses préconisations devenir le cadre effectif d'une action associative, reconnue par l'ensemble des intervenantes et intervenants comme nécessaire pour faire société et pour faire vivre la démocratie sociale à laquelle toutes et tous sont attachés, ce combat ne fait que commencer. ■

# Les services d'eau et d'assainissement face au changement climatique dans les villes africaines

## Pierre BAUBY

Membre du Conseil scientifique de la Chaire « Eau pour tous »  
Membre du Conseil d'Orientation du CIRIEC-France



Les rendez-vous scientifiques internationaux organisés par la chaire « Eau pour tous » d'AgroParisTech réunissent des gestionnaires de services publics d'eau urbains, des experts et des universitaires pour réfléchir à la voie à suivre en matière de recherche et d'action afin d'atteindre les ODD.

Le 5<sup>ème</sup> Rendez-vous scientifique était cette année consacré aux effets de l'accélération du changement climatique en matière de services d'eau et d'assainissement. Prenant comme objet d'étude les villes africaines, il s'est tenu pour la première fois en Afrique, à Accra, capitale du Ghana, les 5 et 6 juin 2024, afin de favoriser la participation des acteurs et de chercheurs des systèmes d'eau et d'assainissement du continent. Il a été l'occasion de présenter et discuter les contributions d'une douzaine de pays africains.

2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée sur notre planète. Le changement climatique et ses effets s'accroissent, poussant les sociétés humaines à agir. Le défi de fournir de l'eau potable et des services d'assainissement à tous reste considérable.

Depuis des décennies, de nombreuses villes d'Afrique s'efforcent de développer des services de qualité face à une urbanisation rapide et chaotique, à une croissance démographique galopante et au manque de capacités et de ressources.

## Les effets croissants du changement climatique en Afrique

Le changement climatique accentue désormais les incertitudes. En alimentant des menaces à évolution lente, telles que l'élévation du niveau des mers et la perturbation des régimes pluviométriques, et en augmentant la probabilité d'événements extrêmes tels que les sécheresses, les inondations et les incendies, il induit des déplacements de population et contribue potentiellement à des déstabilisations politiques.

Les effets de l'accélération du changement climatique sont multiples, de la dégradation de la ressource en eau à la diminution de la biodiversité en passant par l'augmentation des températures, de fortes variations des précipitations, la montée des niveaux des mers, des inondations et des sécheresses inhabituelles, des turbulences extrêmes.

Les effets sociaux sont particulièrement sensibles dans les zones urbaines et plus généralement en matière de migrations des populations et de systèmes alimentaires.

Comment ces évolutions poussent-elles les acteurs du secteur de l'eau à réfléchir différemment à la manière de concevoir et de gérer les services publics urbains d'eau ? Comment peuvent-ils s'adapter à un changement considérable mais incertain ?

Il n'existe ni recette-miracle, ni solution unique, mais de multiples initiatives et expérimentations, associant l'utilisation des technologies de pointe, par exemple en matière d'usines d'épuration ou de désalinisation, à des mesures à plus court terme pour limiter les fuites des réseaux d'approvisionnement, en passant par la formation et la participation des populations, des acteurs locaux et de la société civile pour combattre gaspillages ou les rejets intempestifs de déchets.

Dans tous les cas, les besoins de financement sont considérables, bien souvent difficilement mobilisables localement, en particulier en matière d'assainissement, tant le consentement à payer des populations est bien moindre.

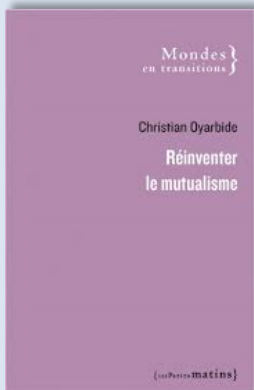
Plutôt que d'opposer systèmes centralisés et décentralisés, il s'agit plutôt de promouvoir hybridations, coopérations et complémentarités, en particulier en matière d'assainissement.

Il ressort de cette initiative un paradoxe majeur : alors que les pays africains n'émettent qu'environ 5% du CO2 et des gaz à effets de serre de la planète, ils subissent des effets majeurs du changement climatique. ■

## > Réinventer le mutualisme

### Présentation de l'ouvrage par Jean-Philippe MILÉSY

Secrétaire général de l'Institut Polanyi



L'an dernier, Christian OYARBIDE nous invitait à « *Réinventer le mutualisme* » (éd. Les Petits Matins, coll. Mondes en transitions). Cette année, à l'initiative du même Christian OYARBIDE, accompagné cette fois de Jean Marc AUSSIBAL et de Pierre MARINI, ce sont une dizaine de dirigeantes et dirigeants mutualistes, élus ou fonctionnels, qui relèvent le défi et semblent dire : Chiche ! nous allons apporter notre contribution à cette réinvention. Cela donne ce nouvel ouvrage « *Vingt propositions pour changer le mutualisme* ». (éd. Les Petits Matins, coll. Mondes en transitions)

Il y a différentes façons de concevoir le changement. Il y a cette terrible phrase dans « le Guépard » de Giuseppe TOMASI de Lampedusa « *Si vogliamo che tutto rimanga com'e, bisogna che tutti cambi* » (si l'on veut que tout reste comme il est, il faut que tout change). Et puis il y a le constat que si les choses demeurent en l'état, le mutualisme, ce mouvement vieux de deux cents ans, pourrait disparaître.

Déjà le projet de soi-disant « Grande Sécu » voulait le rayer d'un trait de plume, non dans le cadre une grande réforme du système de santé mais « *pour rendre du pouvoir d'achat aux Français* » (ce que contestaient d'ailleurs les simulations quant aux effets économiques de la « réforme »).

Le risque est là d'une disparition autoritaire ou... d'une banalisation assurantielle.

Comment être en état de mobiliser contre la première, de résister à la seconde de ces hypothèses ? Par la démocratie mutualiste, tout d'abord et essentiellement. S'il est une proposition commune aux treize contributeurs du livre, c'est bien celle-là : il est urgent de renforcer la démocratie mutualiste. Il faut donner la parole aux adhérents, et retrouver la réponse à la demande qui est l'essence de l'Économie sociale et solidaire. Il faut redonner le pouvoir aux adhérents : en travaillant sur les modes de désignation des délégués (en finir avec les scrutins de liste, introduire une part de tirage au sort...) en enrichissant les ordres du jour des assemblées délibérantes sur les questions de stratégies et d'engagements sociaux. C'est aussi ce qui est au cœur de la contribution de Jean-Marc AUSSIBAL quand il écrit « *Rendre l'action sociale impérative* » ou de celle de Sophie ELORI « *Renouveler nos militants* ».

Cette question, déjà au centre du précédent ouvrage de Christian OYARBIDE, est donc la question essentielle ; c'est à dire celle qui touche à la nature profonde du mutualisme : la non-lucrativité, la solidarité et la démocratie. Et chacun de ces trois principes fondateurs est abordé par les contributeurs.

Une autre problématique est soulevée tant par Jérôme SADDIER que François VENTURINI ; c'est celle de l'inscription de l'action mutualiste au sein de leur territoires : là encore on retrouve un « fondamental » du mutualisme, confronté à la constitution de grands groupes « nationaux » dont les stratégies pourraient négliger, voire oublier, cet autre principe mutualiste qu'est la proximité.

Et puis il y a aussi dans les « vingt propositions » des questions plus rarement abordées et qui sont cependant de première importance.

Christian OYARBIDE traite ainsi de deux écueils rencontrés par le mutualisme et plus généralement par l'ESS dans son ensemble. Le premier est relatif à la comptabilité. « *Et si la comptabilité reflétait les valeurs mutualiste ?* » demande-t-il. En cela il rejoint d'autres contributeurs qui s'interrogent sur la mesure et la prise en compte effective de l'utilité sociale des mutuelles ; de ce qui les différencie fondamentalement des assureurs lucratifs. Le second est « *Repenser le rapport à nos salariés* ».

Cette question est fondamentale, comment se réclamer de la solidarité et de la démocratie sans refonder de nouvelles relations sociales, de nouveaux rapports au travail. Et cela vaut pour l'ensemble de l'ESS.

La question d'un réel « entreprendre autrement » est une condition de la compréhension de l'ESS par la population dans son ensemble et plus particulièrement par les organisations syndicales.

Adrien COURET, directeur général d'AEEMA, aborde la question, elle aussi rarement traitée, des filiales non-mutualistes des groupes de protection sociale. Quels rapports établir ? Quelles règles se donner en conformité avec les principes mutualistes ? Là encore la visibilité et la compréhension des mutuelles, notamment celle du champ de l'assurance sont en jeu.

Mais Adrien COURET pose aussi une question fondamentale que l'on retrouve aussi chez Pierre MARINI, ou chez Jean SAMMUT de l'élargissement des champs d'intervention du mutualisme. Il propose : « *La démocratie mutualiste, modèle de l'entreprise du XXIème siècle* ».

Sylvie BENJABER pour sa part revient sur un des thèmes constants de la Familiale « *S'engager pour la santé planétaire* ».

À travers ces contributions l'œuvre paraît immense, mais déjà la convergence des auteurs montre qu'elle est possible.

Je donnerai ici la parole à Pierre MARINI qui marque l'urgence à agir : « *Notre mutualité rêvée est à portée de main puisque tout nous autorise et nous pousse à agir... Le législateur a attendu de nous et l'a écrit dans notre code que nous soyons des éclaireurs du progrès social et humain. Si nous ne nous en saisissons pas, cessons de nous plaindre d'en être réduits à ce que nous nous complaisons à être* ».

Chiche !

## > Le pouvoir d'un seul

### Économie sociale et solidaire et sociétés communautaires : quels destins ?

Lotfi BEN AISSA



L'ouvrage collectif paru aux éditions Diwen sous la direction d'Hamadi REDISSI, dans le cadre des travaux de l'Observatoire tunisien de la transition démocratique (OTTD), sous le titre « **Le pouvoir d'un seul** » est un livre-bilan de la phase post-coup d'Etat de Kais SAÏED, du 25 juillet 2021.

Dans son « Avant-propos », l'auteur détaille la signification du concept : « *Le pouvoir d'un seul désigne un régime politique où une seule personne règne sans partage. Le sens est péjoratif, de toute évidence. Il est pourtant d'une richesse inouïe. Un seul au pouvoir peut-être un sage qui gouverne selon la vertu, un homme éclairé, un philosophe, le meilleur des hommes. Comme il peut être un tyran, un despote qui gouverne par la peur, le pire des hommes* » (p.9). En Tunisie, ce n'est

pas le sage qui fait figure.

**Lotfi BEN AISSA**, membre du CIRIEC Tunisie, s'est penché sur la question de l'« *Économie sociale et solidaire et sociétés communautaires, quels destins ?* ».

La loi sur l'ESS en Tunisie (promulguée en 2020) connaît un nouveau ralentissement dans son processus d'application. En cause : la priorité donnée aux sociétés communautaires par le nouveau Ministre de l'Emploi (aussi chargé de l'ESS).

L'auteur définit ces sociétés communautaires et les compare aux organisations de l'ESS. Il stipule que « *l'essentiel des dispositions du décret-loi portant création des sociétés communautaires ont été empruntées aux principaux textes de l'Économie Sociale Solidaire (statut général de la coopération de 1967, loi sur les Sociétés Mutuelles des Services Agricoles de 2005, loi sur l'ESS de 2020). (...) La place réelle des sociétés communautaires, c'est juste un tiret dans l'article 2 de la loi sur l'ESS... La copie qui se substituerait à l'original. Quelle supercherie !* ».

> Chapitre accessible : [ICI](#)

**Lotfi Ben AISSA**, *Économie sociale et solidaire et sociétés communautaires : quels destins ?* in *Le pouvoir d'un seul*, ouvrage collectif sous la direction de Prof. Hamadi REDISSI, OTTD, Diwen Ed., Tunis, 2023, p. 271 – 287.

## > 5<sup>ème</sup> édition de l'Atlas commenté de l'ESS



Depuis sa première édition, en 2009, ***l'Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire*** est devenu, au fil du temps, l'ouvrage de référence, en France, de présentation des données chiffrées de l'ESS et d'analyse de son évolution et de ses enjeux.

Produit par l'Observatoire national de l'ESS, en collaboration avec quatre chercheurs et chercheuses et les équipes d'ESS France, cette 5<sup>e</sup> édition a été soutenue par le Ministère de l'économie, la Banque des territoires, la Caisse d'Épargne et Harmonie Mutuelle. Elle s'inscrit dans le prolongement des précédentes tout en explorant de nouveaux angles et de nouvelles thématiques. Une nouvelle partie est ainsi consacrée aux questions européennes et internationales dans un contexte de reconnaissance historique de l'ESS par différentes institutions internationales (ONU, OIT, Union européenne, etc.).

Les travaux inédits conduits par l'Observatoire national de l'ESS sur les données comptables et financières de l'ESS apportent quant à eux une lecture de la spécificité de ses modèles économiques.

Les contributions de l'ESS au développement de nouvelles formes de travail font, dans cette édition, l'objet d'un nouvel approfondissement à partir d'innovations gagnant de plus en plus en importance dans le débat public.

Enfin, les apports de l'ESS au développement de filières économiques d'avenir, incarnant l'indispensable transition écologique et sociale, sont largement mis en valeur dans la dernière partie, ainsi que les coopérations territoriales qui en sont le terreau.

> Commander sur [le site de Lefebvre Dalloz](#)

## > Session « L'avenir de la protection sociale »



Cette session, organisée par **Futuribles International**, à Paris, le 21 novembre 2024, a pour objectif de permettre aux participants de faire le point sur l'architecture du système français de protection sociale au regard de ses évolutions structurelles et de ses perspectives possibles. L'accent sera mis sur les tensions que rencontre le modèle, tant dans son ensemble que dans ses diverses composantes.

La session abordera les différents risques couverts, dans leurs dimensions classiques (Sécurité sociale, complémentaires, chômage, aide et action sociales, etc.) et plus novatrices (sujets d'intelligence artificielle et de transition écologique). Outre une présentation des observations et des analyses les plus récentes, avec une contextualisation internationale, cette formation entend fournir à ses participants les outils de compréhension pour

envisager divers scénarios d'avenir de l'organisation générale de la protection sociale et de ses prestations.

> S'inscrire : [croels@futuribles.com](mailto:croels@futuribles.com)

## > UP COOP célèbre ses 60 ans

**Ensemble,  
façonnons  
l'avenir !**

JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024  
DE 13H30 À 21H00, AU PALAIS D'ÉNA



### 60 ans de coopération et d'innovation sociale

Depuis 1964, la coopérative Up Coop conçoit des solutions utiles à la Société. Maison mère du groupe Up implanté dans 23 pays, elle conçoit des moyens de paiement qui contribuent à améliorer le pouvoir d'achat et la qualité de vie de millions de salariés et de citoyens.

Le 19 septembre 2024, UP COOP célébrera au Palais d'Éna 60 ans de coopération et d'innovation sociale. pour imaginer ensemble les contours d'un avenir plus juste pour les salariés, les citoyens et la planète.

> S'inscrire : <https://up-60ans.up.coop/page/55f8-accueil/>

## > AG de l'Institut Français du Monde Associatif



L'Assemblée Générale ouverte de l'Institut Français du Monde Associatif se tiendra le 27 juin, de 14h à 16h30, à l'Auberge de Jeunesse Yves Robert, 20 Esplanade Nathalie Sarraute, 75018 Paris.

Cette rencontre sera l'occasion de présenter un bilan des activités de l'Institut français ainsi que ses perspectives futures. Y seront présentés également les résultats de l'appel à manifestation d'intérêts « Quelle contribution du fait associatif aux territoires ? », en présence de deux équipes lauréates.

Un « verre de l'amitié » clôturera la manifestation.

Rappelons que l'Institut Français du Monde Associatif a pour ambition de faire reconnaître le plus largement possible la contribution des associations à la société et à la démocratie et de répondre aux besoins de connaissance exprimés par le monde associatif.



Le contexte de l'actuelle tragédie ukrainienne est très différent de celui de l'époque de MAKHNO. Sont demeurées intactes les visées annexionnistes du pouvoir russe.

## Nestor MAKHNO

### Le communisme libertaire en Ukraine

Nestor Ivanovitch MAKHNO est né en 1888 à Houliaïpole (Ukraine). En 1898, à l'âge de dix ans, il quitte l'école pour aller travailler la terre chez un paysan. C'est là qu'il acquiert un sentiment de révolte contre l'injustice et l'humiliation.

Il a dix-sept ans lorsqu'éclate la [révolution russe de 1905](#). Il s'engage dans un groupe anarchiste et participe à des expropriations locales. Au cours d'une intervention de la gendarmerie, un gendarme est tué. MAKHNO est arrêté et condamné à mort. En raison de son âge, la peine est commuée



en travaux forcés à perpétuité. Libéré en 1917 après la [révolution de Février](#), il participe à l'organisation des comités autonomes de paysans et d'ouvriers ([soviets](#)) et à la collectivisation des terres et des usines. Car, pour lui, l'émancipation sociale ne peut résulter que de la mise en commun des richesses par la création de soviets libres antiautoritaires, « *organes d'auto direction sociale et économique* ».

En 1918, les armées austro-hongroise et allemande, puis nationalistes ukrainiennes, saccagent la région, entreprennent d'établir leur propre pouvoir et de rétablir les anciens propriétaires. S'organise alors un mouvement de résistance armée auquel MAKHNO prend part. Cet élan révolutionnaire est brisé, en mars 1918, par la signature du [traité de Brest-Litovsk](#) par le pouvoir bolchévique et le pouvoir impérial allemand, par lequel l'Ukraine est cédée à l'Allemagne et à l'Autriche en échange de la paix.

En 1919, MAKHNO transforme les groupes de guérilla en [armée révolutionnaire insurrectionnelle ukrainienne](#), dite la « Makhnovchtchina ». Forte de 50 000 hommes, elle combattit de 1918 à 1921 durant la [guerre civile russe](#). Mais MAKHNO dut pactiser avec l'armée rouge pour combattre les armées blanches qui se liguent contre lui.

L'Armée rouge se retourne finalement à son tour contre lui, en 1920, en raison d'un désaccord profond véritable révolution sociale. En autoritaire, aux antipodes des léniniste et stalinien. Pour lui, la soulèvement des paysans contre



sur la nature des transformations à opérer pour réaliser une effet, MAKHNO combat pour un communisme non bolchéviques qui préfigurent les futurs régimes soviétique, Makhnovchtchina fait partie du mouvement de l'autoritarisme rouge et blanc. Ce sont les faits d'armes de la Makhnovchtchina qui ont civilisé. Les réactionnaires furent écrasés, pendant que mieux équipée, avait partout cédé le terrain. Si ce succès d'organisation et d'improvisation de MAKHNO, qui s'est exceptionnel, il tient en outre au fait que la avec la population, était le fer de lance d'un mouvement de transformation radicale pour instaurer un régime de soviets libres, « *étape transitoire indispensable afin que puissent se tisser les liens sociaux et économiques conduisant à une fédération de communes libertaires, l'Etat se trouvant ainsi relégué au musée des antiquités nuisibles* ».



de « *toutes les formes de salariat* » et de l'Etat, « *ce nouveau patron et exploitateur* ».

Les terres sont enlevées aux riches koulaks et redistribuées aux paysans pauvres. Il se crée des communes, à participation volontaire. Les usines sont autogérées. Des comités sont chargés de la répartition de la production. Des assemblées régionales de paysans coordonnent l'activité économique. Les combattants sont sous le contrôle de la population. Mais la contre-révolution anéantit ces conquêtes. La résistance devient impossible, les partisans décident d'organiser clandestinement les révolutionnaires. La tête de MAKHNO est mise à prix. TROTSKY déclare qu'il vaut mieux livrer toute l'Ukraine à DENIKINE (général tsariste) que de donner la possibilité à la Makhnovstchina de se développer !

Après la victoire contre les Blancs, l'Armée rouge, qui avait conclu des alliances tactiques désormais les mains libres, se retourne contre lui. Il est mis hors la loi. En août 1921, après plusieurs mois de combats acharnés contre les bolchéviques, les derniers partisans de MAKHNO quittent l'Ukraine.



En 1921, vaincu, couvert de blessures, MAKHNO prend la fuite, erre à travers l'Europe et s'installe finalement à Paris, en 1925. Il travaille comme ouvrier chez Renault, à Boulogne-Billancourt.

Lachaise, en présence de centaines de communards.

Il meurt le 25 juillet 1934 et est incinéré au Père-lachaise, en présence de centaines de communards. On retient généralement de l'œuvre révolutionnaire de MAKHNO sa lutte armée contre les armées blanches et l'armée rouge. C'est pourtant sa vision des conditions de la révolution sociale qui aura profondément marqué le mouvement libertaire ukrainien et international. ■

# CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,  
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*  
créée par le professeur Edgard MILHAUD, il y a plus d'un siècle.

Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :  
économie publique et économie sociale et solidaire.

Ses travaux se réalisent

à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...

Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations  
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt collectif, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est constitué de sections nationales et de membres associés (laboratoires, universités,...)

La section française, créée en 1950 par Léon JOUHAUX prix Nobel de la paix,

est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales.

Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,  
organismes à gestion paritaire et syndicats.

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres.

Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles.

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD.

## CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : [administration@ciriec-france.org](mailto:administration@ciriec-france.org)

[www.ciriec-france.org](http://www.ciriec-france.org)



## INFORMATIONS-ADHESIONS

[administration@ciriec-france.org](mailto:administration@ciriec-france.org)

\*\*\*

# la Lettre du CIRIEC-France

Directeur légal de la publication : Alain ARNAUD - Directeur de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez  
contribuer à la *Lettre du CIRIEC-France*



[marcel.caballero@club-internet.fr](mailto:marcel.caballero@club-internet.fr)